

L'historienne Françoise Bériac-Lainé explique pourquoi autant de combattants français ont été faits prisonniers puis rançonnés

Entretien **Anh-Gaëlle Truong** Photos **Dominique Bordier**

De la rançon au prix de la paix

Dans son ouvrage, *Les Prisonniers de la bataille de Poitiers*, écrit avec Chris Given-Wilson, Françoise Bériac-Lainé, professeur d'histoire à l'Université de Bordeaux III, a décrypté une coutume qui plonge ses racines dans l'Antiquité, la rançon. A Nouaillé, cette coutume prend une tournure exceptionnelle tant par le nombre de prisonniers qui sont faits – entre 2 000 et 2 500 soldats feront l'objet d'une rançon – que par leur statut : le roi et de nombreux membres du conseil royal sont pris par les Anglais... De fait, les enjeux et la portée de cette défaite deviennent plus politiques qu'individuels et préfigurent l'Etat moderne.

L'Actualité. – Etait-ce habituel de faire autant de prisonniers ?

Françoise Bériac-Lainé. – Non. Les batailles rangées sont rares et, quand elles se déroulent, comme dix ans auparavant à Crécy en 1346, la consigne le plus souvent donnée est de ne pas faire de quartiers et de tuer plutôt que faire des prisonniers.

Pourquoi ? Pour éviter de s'encombrer ?

Oui, mais surtout pour faire prévaloir l'enjeu collectif. Les chefs de guerre avaient pour objectif premier de rassembler les combattants plutôt qu'ils ne se dispersent pour chasser des prisonniers et la rançon qu'ils représentaient. Bien sûr, cette consigne «Pas de quartier» n'était pas valable pour les prisonniers comme le roi. Un roi est toujours plus utile vivant que mort.

A Poitiers, les Anglais n'ont visiblement pas reçu cette consigne... Pourquoi ?

Le Prince de Galles a autorisé ses combattants à faire des prisonniers en leur donnant l'ordre suivant : si vous faites un prisonnier, demandez-lui de donner sa parole et continuez le combat. Il a dû probablement

composer avec l'indiscipline de la noblesse gasconne en leur cédant le droit de faire des prisonniers. Ce dont ils ne se sont pas privés. Il faut ajouter qu'en plus d'en avoir l'autorisation, ils en ont eu l'occasion. En effet, la manœuvre d'enveloppement menée par le captal de Buch¹ est rare. Elle aurait pu échouer mais le captal a bénéficié d'un terrain favorable, du fait que les combattants étaient à pied, et d'un peu de chance. De fait, il y eut énormément de prisonniers et de morts. D'après les hérauts d'armes qui les comptabilisent après la bataille, il y a entre 2 000 et 2 500 prisonniers et peut-être 2 000 à 3 000 morts. Ce qui représente 30 % à 40 % de l'effectif français qui était inférieur à 12 000 hommes. Sans compter qu'on ne connaît pas le sort des blessés.

Les prisonniers ont été soumis à rançon. Etait-ce monnaie courante ?

Le principe est identique pour tous les statuts, du roi à l'écuyer. Depuis l'Antiquité, un prisonnier devient le *servus* d'un *dominus* et la rançon est sa *redemptio*. La rançon permet à ce dernier de racheter sa liberté et c'est, en principe, une obligation strictement personnelle. Celui qui n'honore pas sa parole s'expose au risque d'être tué sur le champ de bataille et que sa parole de chevalier ne vaille plus rien.

A Poitiers, les «petits» prisonniers sont libérés juste après la bataille et sommés de payer leur rançon plus tard à Bordeaux. En effet, il est impossible de convoier autant de prisonniers en territoire ennemi sur 300 km. Quelques semaines plus tard, on retrouve la trace de certains qui se démènent pour réunir l'argent. Par exemple, l'écuyer Guyot de Ronsay parvient à obtenir une aide sur la recette générale de Bourgogne. Et Jean de Champlay, seigneur de Charmoy, vend leur affranchissement à une dizaine de familles de Charmoy...



Mais tout ne repose pas sur la confiance. Les gens combattant souvent en famille, le «maître» libérait un membre tandis que l'autre était gardé en otage. La nourriture du détenu restant à sa charge. On ne sait pas dans quelles conditions les prisonniers de Poitiers furent gardés mais, quelques années plus tard, des exemples de maltraitance caractérisée sont connus, notamment de la part de garnisons autonomes. Il n'est pas exclu que certains aient subi cela.

Comment sont fixés les montants de la rançon ?

Froissart note que ce sont les prisonniers qui fixent eux-mêmes le montant mais c'est plus probablement le résultat d'une négociation sur un prix qui est fixé approximativement en fonction de leur rang. Les comtes, par exemple, ont eu un montant à peu près fixe entre eux. Mais il peut arriver qu'un comte pauvre ne puisse payer, il y a alors négociation.

Il y a eu des traces de litiges ?

Oui, notamment pour déterminer qui est le vrai maître, donc celui à qui revient la rançon. Sur le champ de bataille, le riche comte de Dammartin se retrouve «*tout nuz, tout seul et sans armes*» après avoir été successivement désarmé par un écuyer de la maison du Prince, par un Gascon et par un écuyer au service de Sir John Blankmouster. Deux ans et demi plus tard, le Prince Noir et le comte de Salisbury se disputaient toujours le droit à la rançon en arguant de sa prise par

un homme à leur service. Même pour la capture du roi, il y a litige entre Denis de Morbecque, chevalier d'Artois, et Bernard du Troy, écuyer de Gascogne. Edouard III allouera une pension aux deux même si Jean le Bon lui-même reconnaît avoir été fait prisonnier par Denis de Morbecque.

Petits et grands prisonniers n'ont pas été traités de la même manière...

Les grands prisonniers ont été rachetés par le Prince de Galles lui-même et Edouard III. Ce qui leur a coûté très cher. On ne sait d'ailleurs pas si Edouard III a réalisé un quelconque profit financier en rachetant les prisonniers d'envergure et en les rançonnant directement. En revanche, le profit indirect est indiscutable, surtout en comprenant la "rançon" du roi dont la moitié environ a été effectivement payée – le château de Windsor a été financé en partie grâce à ces ressources... – et l'Aquitaine.

Du fait de leur importance, une quinzaine de prisonniers sont devenus des otages politiques dont la libération ne dépendait plus du paiement de leur rançon mais des négociations. Leur rançon n'en est plus une, c'est le prix de la paix. Ils sont emmenés en Angleterre et détenus dans des conditions correctes. Nombre d'entre eux font même de réguliers aller-retour entre l'Angleterre et la France pour mission politique. Quant au roi, il est en Angleterre avec son peintre, son organiste, son horloger, son tailleur, son barbier...

Squelette d'une victime de la bataille de Nouaillé mis au jour lors des fouilles de l'îlot des Cordeliers à Poitiers.

1. Le captalat de Buch regroupe les communes actuelles d'Arcachon, La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras. Le captal de Buch cité ici, nommé Jean II de Grailly, est le plus célèbre des seigneurs de ce territoire.



Le franc à cheval, monnaie d'or émise en 1360 pour financer la rançon du roi Jean le Bon.

En quoi suivons-nous ici la genèse de l'Etat moderne ?

L'ampleur de la rafle a bouleversé la donne "traditionnelle" du processus de rançon. Le roi utilise leur captivité à titre collectif pour forcer le gouvernement français à accepter ses conditions de paix. L'obligation personnelle devient affaire d'Etat. L'introduction pesante de l'intérêt politi-

que dans un processus privé montre que c'est l'Etat qui domine maintenant. La guerre devient celle du roi sans toutefois que son pouvoir soit encore absolu. En effet, en France comme en Angleterre, le pouvoir féodal reste important et les grands seigneurs ont une influence indéniable. Le roi doit encore négocier avec eux, donner des contreparties, tout en instrumentalisant à son profit certains codes de la chevalerie. Aussi, Edouard III instrumentalise-t-il le processus individuel de la rançon pour un enjeu collectif.

LE MARCHÉ DES RANÇONS

Les rançons correspondent à des sommes astronomiques dans un milieu aristocratique qui a de grosses fortunes foncières mais souvent peu de liquidités, 30 000 écus feraient 250 ans de gages de guerre d'un chevalier. Il faut dire que ces gages n'étaient pas très élevés. (1 £ = 5,3 florins)

Achats d'Edouard III aux Gascons

Comte de Vendôme	30 000 florins
Comte de Tancarville	30 000 florins
Comte d'Eu	30 000 florins
Comte de Ponthieu	25 000 florins
Comte d'Auxerre	17 000 florins
Comte de Joigny	15 000 florins
Maréchal d'Audrehem	12 000 florins
Seigneur de Derval	10 000 florins
Comte de Longueville	6 500 florins
Comte de Nassau	6 000 florins
de Florence	(862 £)

Achats d'Edouard III aux Anglais

Comte de Ventadour	30 000 florins
Seigneur d'Aubigny	2 500 marks (1 667 £)
Comte de Longueville	1 226 £
Comte d'Auxerre	3 000 florins scuto vetero (563 £)
Archevêque de Sens	1 500 marks (100 £)

Sur 33 950 £ promises, Edouard III en verse au moins 31 068 £.

Quelles sont les conséquences de la perte de la bataille ?

La France a perdu son connétable, un de ses maréchaux est mort, un autre prisonnier, beaucoup de cadres expérimentés sont morts. Le président de la chambre des comptes est mort sur le champ de bataille. C'est une saignée humaine et une déstructuration complète de l'armée et du conseil. La France a subi comme le reste de l'Europe l'hécatombe de la peste noire ; les prélèvements fiscaux, la déroute militaire et le désordre la font sombrer dans le chaos pendant quelques années, sans que le roi d'Angleterre arrive à venir à bout de sa proie. Et, quand elle redevient agresseur en 1369, c'est grâce à une fiscalité qui provoque des révoltes. ■